

Chers parents,

Permettez-nous de vous remercier pour la confiance que vous nous témoignez en inscrivant vos enfants dans notre établissement.

Nous espérons que vous avez passé d'excellentes vacances et nous souhaitons d'ores et déjà à chacun et chacune une très fructueuse année scolaire.

En ce début d'année, nous souhaiterions vous informer ou vous rappeler quelques remarques concernant l'organisation de l'école et vous présenter le personnel enseignant. Vous trouverez également des informations plus détaillées sur notre site à l'adresse <http://fouches.ec-arlon.be/>.

### Classes maternelles

- Madame Nadine Poekes et Madame Stéphanie Yans
- Madame Corcher Adjuva Emilie agent PTP (aide à l'institutrice maternelle)

### Classes primaires

- Madame Séverine Termonia 1<sup>ère</sup> 2<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup> années à 4/5 temps
- Madame Isaline Maréchal : 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup> années à 1/5 temps( 4 périodes)
- Madame Sabine Thiry 4<sup>ème</sup> 5<sup>ème</sup> 6<sup>ème</sup> années.
- Madame Isaline Maréchal : aide en P3 (8 périodes)
- Madame Mireille Bouzendorff : aide en P 3 ( 4 périodes)

### Apprentissage précoce en anglais

Poursuite de l'apprentissage précoce en anglais pour l'année scolaire 2018-2019.

Pour les classes primaires : Madame Françoise Fonck

- 2 périodes pour les enfants de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années (mardi matin)
- 2 périodes pour les enfants de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années (mardi matin)
- 2 périodes pour les élèves de 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> annés ( mardi après-midi)

### Horaires

Les horaires des cours ont été fixés comme suit :

- le matin : 8h30 à 12h05,

- l'après-midi : 13h30 à 15h30.

## Repas de midi

Comme l'an passé, les repas de midi seront organisés chaque jour à l'exception du mercredi et seront préparés par l'ASBL Nos Logis comme dans toutes les écoles communales d'Arlon. La participation aux frais pour cette année scolaire est fixée comme suit :

- repas complet pour les enfants de maternelle : 3 €
- repas complet pour les enfants de 1<sup>ère</sup> à 6<sup>ème</sup> primaire : 3,70 €
- potage : 0,80 €
- surveillance repas tartines : 0,30 €

NOUVEAUTE pour l'inscription et la facturation des repas : ( voir courrier de Monsieur Triffaux)

- Les repas seront facturés par la Commune tous les mois et la facture vous sera envoyée à domicile en fin de mois.
- Cette année, les inscriptions aux repas s'effectueront le lundi matin par le biais d'un feuillet complété et signé par les parents qui aura été remis à votre enfant le vendredi. ( le modèle du feuillet sera également sur le site de l'école).Celui-ci sera à remettre à l'institutrice de votre enfant par le biais du journal de classe ou de la farde de communication.
- Si votre enfant est malade et qu'il était inscrit au repas, prévenez l'école avant 9 heures afin d'annuler celui-ci. Un repas commandé et non annulé avant 9 heures sera facturé.

## Encadrement du temps de midi

Durant le temps de midi , les enfants seront encadrés par Madame Marcelline Traore et Madame Hassina Mesrour.

## Absences et journal de classe

Pour les enfants des classes primaires, toute absence devra toujours être justifiée par écrit soit sur feuille spécifique qui sera remise à chaque enfant dans sa farde de communication soit par le biais d'un certificat médical et transmise à l'enseignante de votre enfant dès son retour en classe.

Le document « justificatif d'absence » sera également accessible sur le site de l'école.

Concernant les absences autres que celles légalement justifiées, il n'est pas acceptable d'assimiler à une circonstance exceptionnelle liée à des problèmes familiaux le fait de prendre des vacances pendant la période scolaire.

Le journal de classe sera vu et signé chaque jour ainsi que la farde de communications ; ceux-ci sont le lien privilégié entre les enseignantes et les parents.

## Sécurité aux abords de l'école

Il faut rester particulièrement attentif à la sécurité des enfants aux abords de l'école. A ce niveau, la coopération des parents reste primordiale. Nous vous demandons de ne pas stationner devant l'école.

Toujours pour des raisons de sécurité, nous rappelons une fois encore que l'accès de la cour de récréation n'est autorisé qu'à partir de 8h15 le matin et 13h15 l'après-midi. Une surveillance est assurée à midi jusqu'à 12h15 et le soir jusqu'à 15h40. Tout accident en dehors des heures d'accès se fera sous la responsabilité des parents et ne pourra être pris en charge par les assurances de l'école.

### Interdiction de fumer

Nous rappelons également l'interdiction de fumer dans l'enceinte de l'école (trottoirs compris). Merci de penser à nos petits !

### Permanences

Cette année, j'assurerai une permanence à l'école de Toernich tous les mardis après-midi de 14h00 à 15h30 (sauf cas de force majeure). En dehors de ces heures, vous pouvez me contacter par téléphone à l'école de Fouches au numéro 063/23 71 84

### Garderies

Dès la rentrée, nous aurons une personne supplémentaire pour encadrer les enfants pour la garderie du soir. Madame Georgetta Goiceau sera en renfort de 15h30 à 17h30 avec Madame Geta Paraschiv.

Pour assurer à vos enfants un encadrement extra-scolaire, l'école organisera, à partir de la rentrée, les garderies suivantes au réfectoire :

- Le matin à partir de 7h15
- Le soir de 15h30 à 19h00 (nouveau)
- Le mercredi de 12h15 à 19h00 (nouveau)
- Prix en vigueur : 0,75 € la demi-heure (facturation faite par l'accueil extra-scolaire de la Ville d'Arlon)

Nous souhaiterions que les enfants s'inscrivent, dans la mesure du possible, en début de semaine pour ces garderies qui seront assurées par Madame Geta Paraschiv et Madame Georgetta Goiceau.

Les enfants peuvent apporter leur collation pour 15h30.

Nous vous remercions par avance de votre coopération et nous rappelons que les enseignantes restent disponibles pour vous aider à résoudre tout problème d'ordre pratique ou pédagogique qui pourrait survenir en prenant préalablement rendez-vous auprès d'eux par l'intermédiaire de la boîte de communications ou du journal de classe.

Bonne année scolaire à toutes et à tous !

DUMONT-PINSON Sabine

Directrice